

Inspection Générale des Finances - Rapport d'activité pour l'année 2012

08/08/2013

Dans son rapport d'activité de l'année 2012, l'Inspection générale des finances (IGF) rappelle qu'elle a conduit avec l'IGAS "une mission d'analyse de l'évolution des dépenses de santé prises en charge par l'assurance maladie". Le rapport précise que "l'ONDAM s'élevait à 167 Mds€ en 2011, dont 46,3 % pour les soins de ville, 43,6 % à l'hôpital et 9,5 % dans le secteur médico-social". La mission a d'abord modélisé "l'évolution spontanée des dépenses de santé si aucune mesure n'était prise pour la maîtriser. Ce « tendanciel » s'établit autour de 4 % par an d'ici 2017, un chiffre très supérieur à l'évolution du PIB. Pour contenir cette progression, un effort d'économies compris entre 2 et 2,8 Mds€ devra être réalisé chaque année selon l'objectif fixé par le gouvernement (2,7 % en 2013)". La mission a préconisé un premier axe, fondé sur "une réorganisation du système de soins autour de la notion de « parcours de soins » pour réduire le recours excessif (36 % en France contre 29 % dans l'OCDE) et parfois préjudiciable à l'hôpital et une meilleure maîtrise des prescriptions pour lutter contre la surconsommation en particulier médicamenteuse". Elle a également recommandé de réaliser des "gains d'efficacité des soins de ville et une maîtrise des charges contractualisée pour les établissements hospitaliers".

Consulter ici le rapport d'activité pour l'année 2012 de l'Inspection Générale des Finances